



Ville de Pontivy

Extrait du registre des délibérations

Rues Françoise Giroud et Rosa Parks – Cession gratuite de la parcelle cadastrée section BI numéro 290

DEL-2014-124

Numéro de la délibération : 2014/124

Nomenclature ACTES : Domaine et patrimoine, aliénation

Information relative à l'environnement : non

Date de réunion du conseil : 01/12/2014

Date de convocation du conseil : 25/11/2014

Date d'affichage de la convocation : 25/11/2014

Début de la séance du conseil : 19 heures

Présidente de séance : Mme Christine LE STRAT

Secrétaire de séance : Mme Emilie CRAMET

Étaient présents : M. Philippe AMOURETTE, M. Laurent BAIRIOT, M. Christophe BELLER, M. Loïc BURBAN, Mme Émilie CRAMET, Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS, M. Jean-Pierre DUPONT, Mme Chantal GASTINEAU, Mme Stéphanie GUÉGAN, Mme Annie GUILLEMOT, M. Michel GUILLEMOT, M. Georges-Yves GUILLOT, M. Michel JARNIGON, Mme Madeleine JOUANDET, Mme Laurence KERSUZAN, Mme Véronique LE BOURJOIS, Mme Emmanuelle LE BRIGAND, M. Daniel LE COUVIOUR, Mme Alexandra LE NY, Mme Christine LE STRAT, Mme Maryvonne LE TUTOUR, Mme Sylvie LEPLEUX, Mme Laurence LORANS, M. Yann LORCY, Mme Soizic PERRAULT, M. François-Denis MOUHAOU, M. Jacques PÉRAN, M. Yvon PÉRESSE, M. Alain PIERRE, M. Eric SEGUET.

Étaient représentés : Mme Faten ARAB-JAZIRI par Mme Laurence LORANS, M. Hervé JESTIN par M. Michel JARNIGON, M. Eddy RENAULT par Mme Soizic PERRAULT

Rues Françoise Giroud et Rosa Parks – Cession gratuite de la parcelle cadastrée section BI numéro 290

Rapport de François-Denis MOUHAOU

Par délibération du 4 décembre 2013, le Conseil Municipal a approuvé la cession gratuite au profit de la Ville de la parcelle cadastrée section BI n°298, en vue de l'intégration dans le domaine public de la voirie et des espaces communs du lotissement « le Clos des Vignes ».

Cependant, il s'avère que des espaces communs de ce lotissement se situent également sur la parcelle cadastrée BI 290, d'une surface de 2559 m².

Considérant la délibération du Conseil Municipal du 4 décembre 2013 approuvant l'intégration dans le domaine public de l'ensemble des espaces communs du lotissement « le Clos des Vignes »,

Considérant la délibération du conseil municipal du 9 février 2005 fixant les règles applicables à l'intégration dans le domaine public de parcelles privées,

Nous vous proposons :

- d'approuver la cession à titre gratuit de la parcelle cadastrée BI 290 en vue de son intégration dans le domaine public ,
- d'autoriser la Maire à signer l'acte à intervenir et tous les pièces s'y rapportant.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Pontivy, le 2 décembre 2014

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**

Transmise au contrôle de légalité le :

Publiée au recueil des actes administratifs le :

Certifiée exécutoire

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**



Sources :
 DGI - cadastre 2013 - droits réservés
 IGN

Emprise (xmin,ymin,xmax,ymax) : 254838, 6789852, 255233, 6790123
 Système de coordonnées : Lambert 93 ("europe")